

# ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

## RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL POUR MOTIF PERSONNEL : EVITEZ LES PIEGES

### ✓ Objectifs

- Respecter et mettre en œuvre les procédures légales
- Limiter les risques de contentieux
- Sécuriser vos pratiques

### ✍ Programme / 1 jour

#### ① Gérer la démission

- Démission et prise d'acte
- Répondre à la démission
- Le préavis

#### ② Sécuriser la rupture de la période d'essai

- Le motif de la rupture – les cas particulier : grossesse, maladie
- La procédure

#### ③ Les limites au pouvoir de licencier

- La nécessité d'une cause réelle et sérieuse
- La vie personnelle du salarié
- La grossesse, la maternité, l'accident du travail
- L'évaluation du risque de contentieux

#### ④ Zoom sur le licenciement pour faute

- Faute / faute grave / faute lourde
- La règle *non bis in idem*
- Les délais à respecter
- Le cas particulier de l'absence injustifiée prolongée

#### ⑤ Les autres motifs personnels de licenciement

- L'insuffisance / l'incompétence professionnelle
- Le cas particulier de la maladie
- L'inaptitude physique médicalement constatée et la dispense de reclassement par le médecin du travail
- Le trouble objectif caractérisé

#### ⑥ La procédure et les suites du licenciement

- La convocation à un entretien préalable : forme et délai
- L'entretien préalable : formalisme et pièges à éviter
- La notification et la motivation du licenciement
- Le cas particulier du salarié protégé : demande d'autorisation auprès de l'inspection du travail
- Le préavis et la dispense de préavis : délai et formalisme
- Reçu pour solde de tout compte et certificat de travail
- Les indemnités de licenciement

#### ⑦ La rupture conventionnelle

- La procédure (salariés ordinaires et protégés)
- Les contextes litigieux
- Les conséquences fiscales et sociales
- Distinction rupture conventionnelle – transaction

#### Public

Dirigeants et salariés chargés des procédures de licenciement au sein d'une association ou d'une entreprise prestataire

#### Prérequis

Niveau Bac

#### Durée

1 jour (7 heures)

#### Intervenant

Maître Fabienne DESSAUX-FRULEUX  
Avocate associée

#### Moyens pédagogiques

Exposé juridique (code du travail, jurisprudence)

Remise d'un support pédagogique

Echanges des pratiques

Etudes de cas



Illustrations concrètes par l'intervenant à travers son activité de conseil et de défense

#### Moyens d'évaluation

Remise d'un questionnaire

#### Tarifs

840,00€ TTC (700,00€ HT)

#### Sessions

Jeudi 24 septembre 2020 à Paris

**PRAGMATIS**  
AVOCATS



[contact@pragmatis-avocats.fr](mailto:contact@pragmatis-avocats.fr)



[www.pragmatis-avocats.fr](http://www.pragmatis-avocats.fr)



04 75 78 41 38  
01 80 88 41 25